



Lettre d'information du 1er mars 2021 – Quelques nouvelles bagnolaises...

Infos - Conseil municipal

Le conseil municipal de Bagnols s'est réuni le jeudi 25 février 2021. Le compte-rendu et le procès-verbal seront diffusés très prochainement.

Dates des prochaines séances du conseil municipal :

- Jeudi 25 mars
- Jeudi 29 avril

Permanence des élus municipaux

La prochaine permanence des élus municipaux se tiendra **samedi 6 mars 2021 de 9h30 à 11h30** à la mairie de Bagnols. Cette permanence s'effectuera dans le strict respect des gestes barrières.

Les permanences sont un temps d'échanges et de discussions avec un.e adjoint.e ou le maire accompagné.e d'un.e élu.e.

Fleurissement du village

Avec l'arrivée des beaux jours, la commission Fleurissement reprend son activité. Vous souhaitez donner un coup de main ? Vous avez envie d'apporter votre contribution à un village fleuri ? **Rendez-vous mardi 2 mars à partir de 13h30 devant la mairie.**

Les travaux se font en petits groupes avec le port du masque obligatoire.

Pour plus de renseignements, contacter Joëlle PERRELLE, conseillère municipale en charge du fleurissement : joelle.perrelle@bagnols.net

Travaux SIEVO

Le SIEVO (Syndicat intercommunal des eaux Val d'Oingt Pierres Dorées) réalise des travaux dans le secteur de la route de Chessy et de la route du Divin. Il s'agit de travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable réalisés par l'entreprise Stracchi.

Fourniture de poubelles pour la collecte des ordures ménagères (poubelles grises)

Les poubelles grises (anciennement marron) ne sont pas attachées à une habitation, contrairement aux poubelles jaunes. Si besoin, elles sont fournies gratuitement aux nouveaux habitants dans les trois premiers mois qui suivent l'arrivée sur la commune de Bagnols. La demande doit être formulée en mairie : secretariat@bagnols.net

La fourniture de poubelles est ensuite payante (renouvellement, casse, vol, perte, etc.) selon le tarif suivant :

- 25 euros pour un bac de 120 litres
- 35 euros pour un bac de 240 litres
- 50 euros pour un bac de 340 litres
- 150 euros pour un bac de 660 ou 750 litres

La demande est à effectuer en mairie, le règlement s'effectue par chèque à l'ordre du Trésor public. Dès encaissement, les agents communaux livrent le container à domicile et récupèrent l'ancien container.

Il est possible de changer uniquement le couvercle. Ce changement est gratuit. La demande s'effectue en mairie en indiquant la contenance de la poubelle concernée.

Carte de déchetterie CCBPD

La carte de déchetterie donne accès aux [4 déchetteries](#) de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées. Cette carte est établie en mairie. Elle est fournie gratuitement pour la première délivrance, elle est payante en cas de perte, vol ou autre. Le paiement de 20 euros s'effectue en mairie, par chèque à l'ordre du Trésor public.

Si la carte est usée ou ancienne (datant par exemple de l'ancienne Communauté de Communes des Pays du Bois D'Oingt), l'échange s'effectue gratuitement en mairie, sous réserve de la restitution de l'ancienne carte.

Conseil - Tri des déchets - Poubelle jaune

Pour un bon recyclage, les emballages légers doivent être déposés dans les poubelles jaunes sans être imbriqués les uns dans les autres. S'ils sont imbriqués, ils ne peuvent pas être séparés en fonction de leur matière par les machines du centre de tri. Il est donc conseillé de déposer les emballages, séparés, aplatis pour gagner de la place.

Rappel - Fonds local de solidarité - Phase 2

La CCBPD et ses communes mobilisent 200 000 € supplémentaires pour soutenir les restaurants, bars, cafés restaurants, hôtels, salles des sports, salles de jeux, évènementiel de son territoire.

Il s'agit d'une subvention forfaitaire de 1 000 € attribuée par la Communauté de Communes en faveur des entreprises < 10 salariés du territoire listées ci-dessus.

Comment en bénéficier ? Télécharger [ici](#) les documents (questionnaire et règlement).

Lieux d'Accueil Enfants-Parents

La CCBPD propose deux lieux d'accueil Enfants-Parents sur son territoire. **Cabanabulle** est ouvert tous les samedis de 9h30 à 12h, y compris le premier samedi des vacances scolaires, mais pas les autres samedis des vacances. Il est situé à l'Espace Jeunes, à côté de la Poste, route de Lyon à Lozanne (69380).

Parent'Aise est également ouvert tous les samedis de 9h30 à 12h, même durant les vacances scolaires. Il est situé à la Clairière, 1251 Avenue de l'Europe à Anse (69400).

Pour plus d'informations, contacter le secteur famille de Cap Générations : 04.72.54.48.76, i.leclercq@capgenerations.org

Resto du Cœur

La campagne d'hiver des Restos du Cœur à l'Arbresle se termine le vendredi 12 mars 2021. Fermeture du centre du 15 au 20 Mars. Les pré-inscriptions pour la campagne d'été se tiendront le mardi 16 mars et le mercredi 17 mars de 9h00 à 18h00. La campagne d'été débutera le lundi 22 mars avec distribution tous les jeudis jusqu'au 31 juillet 2021. Le centre sera fermé au mois d'août (réouverture le 1er septembre).

Pour plus d'informations : 04 78 35 20 36, ad69.larbresle@restosducoeur.org

Elections syndicales des Très Petites Entreprises (TPE)

Du 22 mars au 6 avril 2021, près de 5 millions de personnes sont appelées à voter pour désigner leurs représentants dans le cadre de l'élection syndical des salariés des Très Petites Entreprises (TPE – moins de 11 salariés) et des employés à domicile. Ce vote participe à la désignation :

- des syndicats représentant les salariés pour la négociation des conventions collectives au niveau des branches professionnelles
- des conseillers prud'hommes
- des membres des commissions régionales réunissant salariés et employeurs au niveau interprofessionnel (CPRI)

Pour plus d'infos, visiter <https://election-tpe.travail.gouv.fr/>